

L'IMMIGRATION

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une autre pétition d'habitants de ma circonscription et de toute la région de Toronto qui demandent à la ministre de l'Immigration d'émettre des permis ministériels à l'intention des conjoints et des enfants à charge des personnes ayant été reconnues comme des réfugiés au sens de la convention, afin que ces familles soient réunies tandis que les dossiers seraient traités au Canada.

Rappelons, par exemple, le cas de Lilliana Petrescu, une réfugiée roumaine ayant demandé le statut de réfugié en octobre 1987 pour elle et son fils de trois ans et demi qui n'a jamais vu son père, et dont le mari et la fille de 15 ans sont restés en Roumanie. L'application de cette politique aurait permis à la famille d'être réunie dès juillet 1991, lorsque M^{me} Petrescu a finalement obtenu le statut de réfugié. Autrement, il peut s'écouler encore deux ans avant qu'ils ne se rejoignent.

Pendant la saison des Fêtes, souvenons-nous de ces familles qui souffrent. . .

M. le Président: Je suis vraiment désolé. Cette question est terriblement importante, mais les députés ne peuvent pas faire de discours puisque le reste de la Chambre ne pourrait être entendu.

• (1600)

L'UKRAINE

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai deux séries de pétitions. L'une porte les noms de nombreux pétitionnaires de différents coins de ma circonscription, qui demandent au gouvernement du Canada d'offrir un appui réel aux Ukrainiens en reconnaissant officiellement l'indépendance de l'Ukraine et en établissant des relations diplomatiques normales avec le gouvernement et la population de ce pays. Ils demandent de le faire sans tarder à la suite du résultat sans équivoque du référendum tenu le 1^{er} décembre.

L'AGRICULTURE

M. Vic Althouse (Mackenzie): La seconde pétition est signée par des Canadiens de tout le pays, mais surtout du sud de l'Ontario, qui demandent au gouvernement d'appuyer le Comité parlementaire permanent de l'agriculture, qui a adopté une motion pour que le versement de la troisième ligne de défense soit prévu comme aide financière d'urgence, de telle sorte qu'il représente le même appui net à l'acre qu'auraient fourni le régime universel et le Compte de stabilisation du revenu net s'ils avaient été en vigueur au cours de la dernière campagne agricole.

Affaires courantes

LA CROATIE

M. Al Horning (Okanagan-Centre): Monsieur le Président, je tiens à présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par quelque 2 200 électeurs d'Okanagan-Centre.

La pétition se lit comme ceci: «Attendu que la Croatie s'est dotée d'un gouvernement démocratique avec les élections multipartites d'avril 1990; attendu que 94 p. 100 des Croates se sont prononcés en faveur de l'indépendance; attendu que les terroristes serbes d'allégeance communiste et appuyés par l'armée yougoslave continuent leurs attaques brutales contre des milliers de civils croates non armés, de femmes et d'enfants; attendu que les Croates, à l'instar de tous les autres peuples, ont droit à la liberté, à la démocratie et à l'autodétermination, et attendu que le Canada est considéré dans le monde entier comme une autorité morale et qu'il peut, en tant que tel, mettre en branle le processus démocratique sans compromettre la paix mondiale. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de prendre l'initiative de reconnaître officiellement la Croatie en tant que pays démocratique indépendant et souverain.

M. Alex Kindy (Calgary—Nord-Est): Monsieur le Président, j'ai à présenter une pétition signée par 245 Canadiens qui demandent au gouvernement fédéral de condamner les actions de l'armée yougoslave en Croatie et de reconnaître l'indépendance de la Croatie.

J'espère que cela arrivera bientôt et j'appuie les pétitionnaires dans leur requête.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par des habitants de Nepean, Ottawa et Kanata. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à prendre des mesures afin de mettre un terme à la disparité qui existe dans le prix de l'essence dans la région d'Ottawa.

Vos pétitionnaires croient qu'ils sont traités injustement dans cette région.

L'ÉCONOMIE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'interviens afin de présenter une pétition semblable signée par un grand nombre d'habitants de la vallée de l'Outaouais et notamment de Petawawa, Mackay et Pembroke. Ces pétitionnaires se plaignent des prix élevés de l'essence dans la région d'Ottawa et je peux dire que la même chose s'applique dans la région de Kingston, ou c'était du moins le cas jusqu'à tout récemment, lors-